



## **Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Fondation des Amis du Lycée Français Théodore Monod**

L'assemblée générale ordinaire de la Fondation des Amis du Lycée Français Théodore Monod s'est réunie le samedi 03 Novembre 2012 à 10H au niveau du CDI du lycée, en présence de 26 participants.

Ont assisté à cette assemblée : Son Excellence, Monsieur Hervé BESANCENOT, ambassadeur de France en Mauritanie, Messieurs Olivier BERGOSSI, attaché de coopération au SCAC à l'ambassade de France, Bruno LASSAUX, Proviseur du lycée, Daniel EKLO, intendant du Lycée.

Ouvrant la réunion, le président sortant de la fondation, Mr Sedena OULD YAHYA, a, au nom du bureau de la fondation, remercié les invités et l'assistance pour leur présence et souhaité la bienvenue et un bon séjour parmi nous au nouveau proviseur, Mr LASSAUX.

Il s'est excusé pour la non modification du jour et heure de l'AG, comme promis lors de la dernière AG de novembre 2011, qui explique l'absence de certains membres, et a engagé le nouveau bureau à en tenir compte pour la prochaine AG.

Mr Sedena YAHYA a par la suite présenté l'ordre du jour de l'assemblée à savoir :

- Rapport d'activités 2011-2012
- Rapport financier 2011-2012
- Plan d'activités 2012-2013
- Questions diverses
- Election d'un nouveau bureau

Il a signalé qu'à la fin de l'Assemblée générale, une visite du plateau sportif (déjà opérationnel) et du gymnase (en construction) est prévue pour les participants.

Puis Son Excellence, Monsieur l'ambassadeur de France a prononcé un mot dans lequel il a remercié le président de la fondation pour lui avoir confié la présidence d'honneur de l'assemblée générale de la fondation.

Il a dit apprécier le travail accompli par la fondation dont l'attribution de bourses aux élèves. Il a également remercié les mécènes et exprimé sa disponibilité envers la fondation.

## 1) Rapport d'activités 2011-2012

- Campagne de **collecte de fonds** auprès des donateurs potentiels : 8 donateurs ont répondu à l'appel et 2 promesses de dons ont été enregistrées.

10 anciens membres ont renouvelé leur adhésion et 10 nouvelles adhésions ont été enregistrées.

- Participation au **financement du plateau sportif** à hauteur de 50.000.000 d'ouguiyas. Un diaporama a été projeté.  
Dans ce cadre le proviseur a informé l'assistance que le gymnase sera en principe livré en début 2013.
- Participation aux **commissions d'appel d'offres**
- Attribution de **Bourses** de scolarité :  
3 boursiers de la Fondation ont obtenu leur bac en 2012.  
A la rentrée 2012 : 7 bourses à 100% (3 élèves en première et 4 en terminale) et 3 bourses à 40% pour des élèves déjà scolarisés ont été accordées.  
Cependant se pose le problème de l'après bac pour ces élèves et leurs familles.

Puis l'assistance a écouté un témoignage de reconnaissance du parent d'un ancien boursier de la fondation qui poursuit actuellement ses études en France.

Il a loué l'appui de la fondation et la discrétion qui l'a entouré et remercié l'établissement et le corps enseignant.

Il a évoqué le problème de la prise en charge après bac et suggéré un suivi par la fondation du parcours de ses anciens boursiers.

Il a enfin exprimé sa disponibilité pour contribuer personnellement, dans le cadre de ses compétences professionnelles, au fonctionnement de la fondation.

Une intervenante a demandé si le visa d'entrée en France est accordé automatiquement aux anciens élèves du Lycée français qui souhaitent poursuivre leurs études en France.

Oui, s'ils remplissent les conditions, lui a répondu l'ambassadeur de France.

Mr EKLO, intendant du Lycée, tout en exprimant son admiration pour la solidarité dont font preuve certains mécènes envers les enfants de parents en difficulté, est revenu sur la question de l'après bac pour les boursiers de la fondation.

Suite à cela le rapport d'activités fut adopté à l'unanimité par l'assistance.

## **2) Rapport financier 2011-2012**

Les états financiers de la fondation font apparaître un solde positif de 27 020 598 UM au 30 octobre 2012.

Le Président, qui a mentionné l'absence du trésorier sortant (comme d'ailleurs celle du secrétaire sortant), a précisé que ce montant permet de faire face aux bourses scolaires durant deux années.

Cependant l'objectif est de mobiliser de nouvelles ressources permettant de couvrir les frais de scolarité, participer aux travaux d'aménagement du lycée et se constituer un matelas financier.

Un intervenant a demandé l'origine des 80 millions figurant au bilan d'entrée.

Le Président lui a répondu qu'il s'agit de collectes réalisées entre 2009 et 2011 d'autant plus que la fondation, animée par des bénévoles, ne supporte pas de frais de fonctionnement.

Une intervenante a demandé si l'Etat français contribue aux travaux du lycée. Le proviseur lui a répondu que oui, à travers l'AEFE, pour le plateau sportif et l'extension de l'établissement.

Une autre intervenante, parente de boursier, a remercié la fondation pour son soutien et a soulevé la question de la prise en charge après bac.

Puis le Président a rappelé que les cotisations des membres de la fondation sont renouvelées tous les deux ans.

Suite à cela le rapport financier fut adopté à l'unanimité.

### 3) Plan d'actions 2012-2013

- Relance de la **collecte de fonds** : nouvelle campagne de sensibilisation auprès des membres actuels afin de renouveler leur adhésion et auprès de nouveaux donateurs.
- Contribution au **financement de l'extension** de l'établissement et à la réalisation d'une piscine au niveau du plateau sportif.
- Attribution de plusieurs **bourses** de scolarité.  
Dans ce cadre le président a remercié les entreprises Mauritel, Bci et Tasiast qui financent des bourses de certains élèves au choix desquels elles sont associées.

Le président a signalé qu'un pot en l'honneur de ces entreprises sera organisé par la fondation le jeudi 08 Novembre à 18H.

Mr EKLO, intendant du lycée, a également évoqué le cas de deux banques de la place qui prennent en charge les frais de scolarité de certains élèves.

### 4) Questions diverses

Mr Sedena YAHYA a évoqué le cas de deux élèves dont le parent malade n'arrive plus à faire face aux frais d'écolage. Il a remercié le mécène, membre fondateur de la Fondation, qui a réglé leurs arriérés et fait appel à toutes les bonnes volontés pour leur venir en aide.

Un intervenant a suggéré que la Fondation les prenne en charge.

Ce à quoi Sedena a répondu qu'elle est en mesure de le faire, partiellement ou totalement, cette année. Mais pour la suite elle aura besoin d'autres soutiens.

Un autre intervenant a proposé que l'appui des mécènes se fasse à travers la Fondation afin de préserver la dignité des bénéficiaires.

Un intervenant a proposé une majoration des frais d'écolages, reversée par le lycée à la fondation, pour faire face à ce type de situations.

La direction de l'établissement a répondu que le lycée ne dispose pas de caisse de solidarité et que l'orthodoxie comptable n'autorise pas ce type d'écritures.

Sedena s'est dit conscient du souci de discrétion en la matière et a rappelé que l'assemblée générale est en mesure d'adopter une résolution pour solliciter une contribution de l'AEFE et de l'établissement aux cas sociaux.

Un intervenant a suggéré que la fondation adopte dorénavant un chapitre annuel destiné aux cas sociaux et le soumette aux différents mécènes. Il a proposé également une réduction des frais d'écolage pour les cas de ce type.

Ce à quoi l'intendant a répondu, que la réduction est possible, si la fondation est considérée comme tutrice de ces enfants (cas de famille nombreuse).

Le Directeur Général de Mauritel a signalé que son entreprise, qui dispose de marge de manœuvre en la matière, est ouverte à l'étude de cas sociaux qui lui seront soumis.

Pour répondre à la question de l'après bac, le proviseur a évoqué la solution consistant à réduire le nombre de bourses au lycée pour en accorder d'autres au supérieur.

Sedena s'est dit conscient de ce problème de l'après bac qu'il soumet à l'assemblée générale.

Une intervenante a estimé non opportun de réduire le nombre de bourses au lycée.

Le responsable du SCAC a informé l'assistance de la contribution de l'état français qui prend en charge la formation des étudiants au supérieur. Et que l'AEFE accorde chaque année une à deux bourses d'excellence et pourra étudier une formule de cofinancement de bourses.

Une intervenante a proposé de combiner les critères sociaux et d'excellence en matière d'attribution de bourses par l'état français.

Un intervenant a suggéré que l'établissement encadre les nouvelles recrues (profs) locales.

Ce à quoi Sedena et le proviseur ont répondu que la fondation n'est pas le cadre adéquat pour traiter cette question.

Suite à quoi le plan d'actions fut adopté à l'unanimité.

## **5) Election d'un nouveau bureau**

Le proviseur à rappelé les articles des statuts de la fondation relatifs à l'élection du bureau, qui stipulent que les membres du bureau, au nombre de quatre, sont élus sur la base d'une liste proposée par le proviseur.

Ce dernier a présenté une liste comportant le bureau suivant :

- Président : Sedena OULD YAHYA
- Secrétaire : Isselmou OULD SIDOUMOU
- Trésorier : Ahmed Mahmoud OULD Mohamed dit Jemal
- Membre: Proviseur

Ce bureau fut élu à l'unanimité. Ses membres se sont présentés à l'assistance.

Enfin le proviseur a présenté les plans d'extension du lycée.

Il a précisé que les travaux comporteront la réhabilitation des anciennes classes et la construction de nouvelles salles.

Des classes modulaires seront montées sur l'ancien terrain de sport.

Les travaux sont prévus pour durer 22 mois et ne manqueront pas d'entraîner des perturbations au niveau de l'établissement.

Un intervenant a demandé si le nouveau lycée comportera une salle polyvalente.

Le proviseur lui a répondu que non mais que l'établissement dispose d'une réserve foncière (l'ancien terrain de sport) pouvant être affectée à cette destination ainsi qu'à une éventuelle structure de restauration.

A la fin de la réunion, Sedena a remercié l'assistance pour sa présence, sa confiance et déclaré close l'assemblée générale ordinaire de la fondation des Amis du Lycée Français Théodore Monod pour l'année 2012-2013.

L'assemblée générale fut close à 12H.

Elle fut suivie d'une visite du nouveau plateau sportif et du chantier du gymnase.

Le Secrétaire

